

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 28 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 28 février 2018 fixant la localisation des emplois de la délégation à la sécurité routière du ministère de l'intérieur et des emplois de délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière affectés en services déconcentrés bénéficiant de la nouvelle bonification indiciaire**

NOR : INTA2122211A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2018-144 du 28 février 2018 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels affectés à la délégation à la sécurité routière du ministère de l'intérieur et aux délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière affectés en services déconcentrés ;

Vu l'arrêté du 28 février 2018 fixant la localisation des emplois de la délégation à la sécurité routière du ministère de l'intérieur et des emplois de délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière affectés en services déconcentrés bénéficiant de la nouvelle bonification indiciaire ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 28 février 2018 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels affectés à la délégation à la sécurité routière du ministère de l'intérieur, et aux délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière affectés en services déconcentrés,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'annexe de l'arrêté du 28 février 2018 fixant la localisation des emplois de la délégation à la sécurité routière du ministère de l'intérieur et des emplois de délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière affectés en services déconcentrés bénéficiant de la nouvelle bonification indiciaire est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 septembre 2021.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur des ressources humaines,  
L. MEZIN

### ANNEXE

#### LOCALISATION DES EMPLOIS OUVRANT DROIT À LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

I. – En administration centrale :

Désignation de l'emploi	Sous-direction	Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points/emploi
Fonction, notamment d'encadrement, assortie de contraintes et de responsabilités particulières				
Adjoint au secrétaire général	Observatoire national interministériel de sécurité routière	A	1	40
Assistante de direction	Direction	C	2	10
Au titre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'animation locale				

Désignation de l'emploi	Sous-direction	Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points/emploi
Chef du bureau de la production statistique	Observatoire national interministériel de sécurité routière	A	1	20
Chef du bureau des ressources, de la formation et de l'animation du réseau des délégués et inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière	Sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire	A	1	20
Chef du bureau de l'expertise automobile	Sous-direction de la protection des usagers de la route	A	1	20
Adjoint au chef de bureau des politiques et de l'animation locale	Sous-direction des actions transversales et des ressources	A	1	20
Adjoint au chef du bureau de la législation et de la réglementation	Sous-direction de la protection des usagers de la route	A	1	20
Adjoint au chef du bureau de l'expertise automobile	Sous-direction de la protection des usagers de la route	A	1	20
Chef de section réutilisation des données du système d'immatriculation des véhicules au bureau national de l'immatriculation des véhicules	Sous-direction de la protection des usagers de la route	A	1	15
Au titre des attributions juridiques, financières, comptables et ressources humaines				
Chef du bureau du budget, de l'exécution financière et de la commande publique	Sous-direction des actions transversales et des ressources	A	1	36
Chef du bureau des ressources humaines et des moyens	Sous-direction des actions transversales et des ressources	A	1	36
Adjoint au chef du bureau du budget, de l'exécution financière et de la commande publique	Sous-direction des actions transversales et des ressources	A	1	20
Adjoint au chef du bureau des ressources humaines et des moyens, chargé du régime indemnitaire et des statuts	Sous-direction des actions transversales et des ressources	B	1	20
Chargé du pôle comptabilité au bureau du budget, de l'exécution financière et de la commande publique	Sous-direction des actions transversales et des ressources	B	1	20
Chargé d'études budgétaires au bureau du budget, de l'exécution financière et de la commande publique	Sous-direction des actions transversales et des ressources	B	1	15
Au titre des attributions liées à l'informatique et aux réseaux				
Chef du bureau des systèmes d'information	Sous-direction des actions transversales et des ressources	A	1	20
Au titre des attributions liées à l'éducation à la conduite et à la sécurité routière				
Chef du bureau de la réglementation, de la formation et des professions de l'éducation routière	Sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire	A	1	20
Adjoint au chef du bureau de la réglementation, de la formation et des profes-	Sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire	A	1	20

Désignation de l'emploi	Sous-direction	Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points/emploi
sions de l'éducation routière				
Adjoint au chef du bureau de la réglementation du permis de conduire et de l'organisation des examens	Sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire	A	1	20
Au titre des attributions liées à l'élaboration et la mise en œuvre des campagnes nationales et des événements				
Chef du bureau chargé des moyens opérationnels	Département du contrôle automatisé	A	1	20
Adjoint au chef de bureau de presse et actualités	Département de la communication et de l'information	A	1	20

## II. – Dans les services déconcentrés :

Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière				
Localisation de l'emploi		Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points par emploi
Département	Service d'affectation (1)			
01	DDT de l'Ain	A	1	23
02	DDT de l'Aisne	A	1	23
05	DDT des Hautes-Alpes	A	1	23
13	DDPP des Bouches du Rhône	A	1	24
2A	DDTM de Corse du Sud	A	1	23
21	DDT de la Côte d'Or	A	1	23
22	DDTM des Côtes d'Armor	A	1	20
24	DDT de la Dordogne	A	1	25
27	DDT de l'Eure	A	1	25
28	DDT de l'Eure et Loire	A	1	30
31	DDT de la Haute-Garonne	A	1	25
33	DDTM de la Gironde	A	1	25
34	DDTM de l'Hérault	A	1	20
35	DDTM de l'Ille et Vilaine	A	1	24
37	DDT de l'Indre-et-Loire	A	1	20
38	DDT de l'Isère	A	1	24
39	DDT du Jura	A	1	30
41	DDT du Loir-et-Cher	A	1	23
47	DDT du Lot et Garonne	A	1	30
53	DDT de la Mayenne	A	1	23
56	DDTM du Morbihan	A	1	23
57	DDT de la Moselle	A	1	22
59	DDTM du Nord	A	2	25
60	DDT de l'Oise	A	1	20
61	DDT de l'Orne	A	1	20

Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière				
Localisation de l'emploi		Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points par emploi
Département	Service d'affectation (1)			
64	DDTM des Pyrénées-Atlantiques	A	1	25
66	DDTM des Pyrénées-Orientales	A	1	25
67	DDT du Haut-Rhin	A	1	23
76	DDTM de la Seine-Maritime	A	1	26
77	DDT de la Seine et Marne	A	1	23
78	DDT des Yvelines	A	1	21
79	DDT des Deux-Sèvres	A	1	23
83	DDTM du Var	A	1	22
84	DDT de Vaucluse	A	1	23
86	DDT de la Vienne	A	1	23
88	DDT des Vosges	A	1	23
91	DDT de l'Essonne	A	1	28
92	DRIEA/Unité Territoriale 92/Service sécurité et éducation routière (SSER)	A	1	20
93	DRIEA/Unité Territoriale 93/Service circulation et éducation routière (SCESR)	A	2	20
94	DRIEA/Unité Territoriale 94/Service circulation et sécurité routière (SCSR)	A	2	20
95	DDT du Val d'Oise	A	1	25
974	DEAL de la Réunion	A	1	23

Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière				
Localisation de l'emploi		Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points par emploi
Département	Service d'affectation (1)			
01	DDT de l'Ain	B	1	15
05	DDT des Hautes-Alpes	B	1	15
17	DDTM de la Charente-Maritime	B	1	15
31	DDT de la Haute-Garonne	B	1	15
35	DDTM de l'Ille et Vilaine	B	1	15
37	DDT d'Indre et Loire	B	1	15
38	DDT de l'Isère	B	1	15
45	DDT du Loiret	B	1	14
50	DDTM de la Manche	B	1	15
54	DDT de la Meurthe et Moselle	B	1	15
60	DDT de l'Oise	B	1	15

Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière				
Localisation de l'emploi		Niveau de qualification de l'emploi	Nombre d'emplois	Nombre de points par emploi
Département	Service d'affectation (1)			
77	DDT de la Seine et Marne	B	1	15
83	DDTM du Var	B	1	15
85	DDTM de la Vendée	B	1	15
86	DDT de la Vienne	B	1	18
88	DDT des Vosges	B	1	15
93	DRIEA/Unité Territoriale 93/Service circulation et éducation routière (SCEsr)	B	4	15
94	DRIEA/Unité Territoriale 94/Service circulation et sécurité routière (SCSR)	B	1	15
95	DDT du Val d'Oise	B	1	15
973	DEAL de la Guyane	B	1	18

(1) Signification des acronymes :

DDT : direction départementale des territoires ;

DDPP : direction départementale de la protection des populations ;

DDTM : direction départementale des territoires et de la mer ;

DRIEA : direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France ;

DEAL : direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement.